

Georges Macé (1932-1999), cofondateur et administrateur du CÉAS

Le 21 septembre 2002, la ville de Laval a rendu hommage au géographe Georges Macé (1932-1999) en inaugurant une place qui porte dorénavant son nom. Georges Macé est l'un des fondateurs du CÉAS dont il a été administrateur de 1978 à 1985 ⁽¹⁾ et membre adhérent jusqu'à sa disparition. Il est principalement connu et reconnu comme géographe, professeur d'université à Rennes-2, auteur d'une thèse de doctorat d'État : *Un département rural de l'Ouest : la Mayenne, l'homme, l'espace, le temps, les pouvoirs*, qui constitue un ouvrage de référence sur le département. Et « *l'une des dernières grandes thèses d'État de géographie rurale de l'école française* », selon Jean Renard, professeur de géographie à l'université de Nantes.



Jean Renard a consacré une « *Chronique* » à Georges Macé dans la revue de l'Association des ruralistes français (ARF, n° 4 – 1999). En voici quelques extraits que nous publions avec l'aimable autorisation de l'auteur.

Ainsi, selon Jean Renard, la thèse de Georges Macé est « *tout à la fois un précieux document de géographie sociale, une fine analyse des structures foncières, avec en particulier un colossal travail sur la répartition de la propriété foncière du début du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, un apport considérable à l'histoire des campagnes au long de deux siècles, puisque Georges Macé, comme d'autres géographes de l'Ouest, a éprouvé le besoin, et c'était nécessaire, d'ancrer ses réflexions sur le temps long afin de comprendre les bouleversements contemporains.*

Sa contribution est inégalée, poursuit Jean Renard, et les Mayennais lui doivent beaucoup. D'autant que depuis la soutenance de sa thèse, Georges Macé, habitant de Laval et exerçant à Rennes, a contribué à suivre la vie humaine du département, à commenter les événements économiques et à porter un regard aiguisé sur les évolutions de la société. Il a donc suivi

et analysé le passage d'une société paysanne à des campagnes multifonctionnelles, examinant les transformations des paysages, l'intrusion des activités de loisirs, l'installation d'investisseurs étrangers, les mutations de la sphère agricole, le parcours des hommes politiques et des responsables d'entreprises. Chaque analyse particulière donnant lieu à une contribution scientifique argumentée et puisée aux meilleures sources (...).

Ainsi a-t-il tenu pendant trente années une sorte de chronique des événements du département en l'éclairant par un regard scientifique. Les décideurs de la Mayenne ne s'y sont pas trompés et lui demanderont bien souvent d'animer les débats, de rédiger des travaux, tant sur l'avenir de l'école en milieu rural que sur les forces et faiblesses de l'économie, les évolutions démographiques, les mobilités de population, etc. (...).

Si l'essentiel de ses publications a porté sur les campagnes de la Mayenne et de l'Ouest, Georges Macé avait su ces dernières années élargir son champ d'investigation s'intéressant aux faits industriels et aux réalités urbaines (...).

Le parcours du géographe

- Georges Macé est né en 1932 à Carbay, dans le Maine-et-Loire, une région qu'il a quittée très tôt pour suivre son père, gendarme, au gré de ses affectations.
- Arrivé à Laval, il va y suivre sa scolarité et préparer l'entrée à l'École normale. Georges Macé interrompt ses études suite à un problème de vue et devient instituteur. Affecté à l'école de Saint-Cyr-le-Gravelais, il doit partir effectuer son service militaire en Algérie (1954-1956).
- De retour en Mayenne, il devient professeur de collège à Laval. Dans le même temps, il reprend des études universitaires en 1963 et obtient une licence de géographie à l'université de Rennes (1965) Après d'autres examens, il passe avec succès l'agrégation de géographie (1968).
- Successivement professeur au lycée de Sablé (1968), puis à Ambroise-Paré à Laval (1969), Georges Macé devient ensuite assistant de géographie à l'université de Rennes en 1970, maître-assistant en 1975, et professeur en 1983.

⁽¹⁾ – Mandat statutairement limité à sept ans.

- En 1973, il a obtenu la mention « très bien » pour une thèse de doctorat de 3^e cycle sur *La propriété foncière dans le département de la Mayenne*.
- En 1981, il obtient la mention « très honorable », à l'unanimité, pour sa thèse de doctorat d'État intitulée *Un département rural de l'Ouest : la Mayenne, l'homme, l'espace, le temps, les pouvoirs* (1 200 pages, plus un volume de 340 pages de figures, plus un volume de 141 pages d'annexes).
- En 1982, la thèse est publiée chez J. Floch à Mayenne : deux volumes pour un total de 1 011 pages, dont 280 figures ⁽²⁾...
- De 1982 à 1986, toujours à Rennes, il est directeur de l'UFR de géographie et aménagement, et à partir de là occupe de nombreuses responsabilités dans l'enseignement supérieur. Il est notamment vice-président du Conseil scientifique de Rennes-2 (1990-1994), premier vice-président de l'université (1991-1994)...
- En 1992, il est commandeur dans l'Ordre des palmes académiques, et en 1996, chevalier dans l'Ordre national du mérite pour les services rendus aux collectivités territoriales en matière d'aménagement.

Un département rural de l'Ouest : la Mayenne... les grandes lignes de la thèse de Georges Macé

Georges Macé a soutenu sa thèse de doctorat d'État le 9 octobre 1981 à Rennes. Le rapporteur en était M. Philipponneau, professeur à l'université de Haute-Bretagne. Michel Denis, lui aussi auteur d'une thèse d'État sur la Mayenne (*Les royalistes de la Mayenne et le monde moderne*), faisait également partie du jury. Voici très sommairement les grandes lignes de la thèse de Georges Macé telles que *Ouest-France* les a présentées dans son édition du 23 décembre 1981 ⁽³⁾.

Université
Une thèse sur un département rural de l'Ouest : la Mayenne



1850-1950 : la terre, plus que jamais

I. « Le repliement (1850-1950) » : C'est vers le milieu du XIX^e siècle que la Mayenne a le plus grand nombre d'habitants. C'est aussi à ce moment qu'elle connaît l'apogée d'un système foncier caractérisé par l'importance du métayage et le rôle de la propriété.

En 1950, en revanche, c'est le creux de la vague démographique : l'exode rural, un moment ralenti par la guerre, reprend de plus belle.

À partir de points de repère, Georges Macé s'attache à décrire sous divers angles, ces cent années au cours desquelles la Mayenne oscille « *entre immobilité et changement* ». Il y a d'une part évolution de l'agriculture et d'autre part, désindustrialisation. Au point que la Mayenne est un des rares départements où la population active non agricole diminue, où la population des bourgs et des villes n'augmente pas.

Dans le domaine foncier, on assiste à un gonflement de la pro-

priété des citadins vivant hors de la Mayenne – parisiens notamment – qui se calque sur une émigration importante. Apparaissent en outre, devant le recul de la grande propriété, de nouvelles couches de possédants. Des organisations agricoles ou des hommes impulsent une lente évolution dans cette Mayenne qui « *vit plus que jamais de la terre* » : herbages et sélection se développent.

Problème foncier : « posé de manière plus stricte qu'ailleurs »

Les deux autres parties portent sur les trente dernières années :

II. « Espace et société agricole depuis 1950 », avec, selon l'expression de l'auteur de « *constantes imbrications des forces du passé et des forces du présent* », qu'il s'agisse du problème foncier, des modes de production ou d'exploitation.

Un examen de la politique des structures révèle que, dans ce département, « *le problème foncier est posé de manière plus stricte qu'ailleurs. Il y a des ten-*

sions qui tiennent à une constante demande de terres par les jeunes depuis 1950. Conjointement, la concentration des terres est très lente. Cela n'empêche pas que les conflits (cultures, reprises) ont toujours été très durs ». Peu à peu le métayage disparaît.

L'analyse des modes de production (utilisation des sols, formes d'élevage) montre la persistance de systèmes semi-traditionnels, tandis que d'autres, modernisés, se sont mis en place : hors-sol, taurillons...

Les moteurs et les freins peuvent se trouver du côté de la formation, de la vulgarisation, mais aussi dans le dualisme entre des formes d'agriculture qui relèvent de l'associationnisme (CUMA, GAEC, coopératives de production) et d'autres qui témoignent de l'individualisme.

Industrialisation : des hommes et des capitaux nouveaux

III. « Un recours, l'industrialisation, ou le thème de l'éclatement, 1950-1980 » : le titre de la troisième partie évoque les

problèmes qui se sont posés au milieu du siècle à un certain nombre de leaders locaux. Il s'agissait par l'industrialisation de « *sauver un département en voie de dépérissement soumis à des forces centrifuges et qui avait subi un siècle de désindustrialisation mais avait cependant une forte natalité, une population jeune* ».

Partant d'une situation très basse, fragile, cette progression industrielle relative va provoquer un « *éclatement* » de la société mayennaise des villes – qu'on se rappelle le Laval de 1950 – des petites villes comme Château-Gontier ou Évron et même des bourgs comme Bais ou Fougerolles.

Trait important : cette industrialisation ne résulte pas, en dehors de quelques exceptions, d'acteurs locaux. Pour sa plus grande partie, elle est le fait d'hommes et de capitaux nouveaux, l'initiative revenant à des notables, à des industriels et à l'État.

L'une des faiblesses de la décentralisation industrielle aura été de créer surtout des emplois sans qualification dans des entreprises

⁽²⁾ – Le CEAS a apporté son concours pour la diffusion de la thèse.

⁽³⁾ – Reprises ici avec l'aimable autorisation du journaliste auteur de l'article. La photo de soutenance est extraite de l'édition de *Ouest-France* des 10 et 11 octobre 1981.

de main-d'œuvre plus que de capitaux.

Pôles d'emplois et déséquilibres

Quelles ont été les conséquences de cette industrialisation sur l'espace mayennais ? Georges Macé souligne trois aspects :

1) Elle a créé de véritables pôles d'emplois à trois niveaux : la ville moyenne (Laval), la petite ville (Craon, Mayenne, etc.) et

des bourgs ou toutes petites villes (Villaines, Gorron, Ambrières, Montsûrs).

« C'est l'industrie qui, dans tous les cas a, au moins jusqu'à la crise économique, été le moteur du développement et offert le plus d'emplois ».

Par ailleurs, « l'industrie est d'autant plus essentielle que le centre d'emploi est petit ». Ainsi, le tertiaire est moins important dans les petites agglomérations et il y

sera moins facile pour un salarié qualifié de trouver un marché de l'emploi : l'appauvrissement est donc à la fois quantitatif et qualitatif.

2) Chaque centre qui a créé un bassin de main-d'œuvre déclenche des mouvements quotidiens, un afflux de migrations alternantes.

3) Globalement, l'industrialisation a permis de rompre avec le déclin démographique. Il y a

même une légère reprise, quoique le déficit migratoire persiste. Cependant, elle a aggravé des déséquilibres : « le rural profond, aux quatre coins du département, est dans une situation inquiétante ».

4) Enfin, assez souvent, comme l'indique l'implantation des sièges sociaux, ces entreprises sont en situation de « dépendance » par rapport à des forces extérieures.

Travaux de Georges Macé sur la Mayenne ⁽⁴⁾

Ouvrages, direction d'ouvrages et participation à des ouvrages

- 1) *Évron, vie économique, rayonnement*. Mémoire de géographie. Rennes, 1966 (197 pages, plus un volume de figures).
- 2) *La propriété foncière dans le département de la Mayenne*. Thèse de doctorat de 3^e cycle. Rennes, 1973 (2 vol. ronéotypés, 280 pages plus 80 pages de figures).
- 3) *Un département rural de l'Ouest : la Mayenne, l'homme, l'espace, le temps, les pouvoirs*. Thèse de doctorat d'État, Rennes, 9 octobre 1981 (1 200 pages ronéotypés, plus un volume de 340 pages de figures, plus un volume de 141 pages d'annexes). Publication de la thèse en 1982, après suppression notamment de 150 pages de textes, chez J. Floch éditeur (2 vol., 1 011 pages).
- 4) « La Mayenne de 1939 à nos jours : le temps des mutations » (pp. 363 à 419), *La Mayenne des origines à nos jours*. Saint-Jean-d'Angély : éd. Bordessoules, 1984 (430 p.).
- 5) « La Mayenne de 1962 à 1985. Eléments pour un bilan » (pp. 1 à 37), *Forces et faiblesses de la Mayenne*. Comité d'expansion économique et Conseil général de la Mayenne, 1987 (110 p.).
- 6) « L'économie du Maine » (pp. 350 à 418), *Le Maine*. Paris : éd. C. Bonneton, 1989 (431 p.).
- 7) « Les délocalisations internationales d'activités industrielles et l'emploi », *Nouveaux espaces et systèmes urbains – Ouvrage jubilaire en hommage au professeur Bernard Dézert*. Paris : SEDES, 1996.

Ce que Georges Macé en disait... L'aménagement rural

« La prise en compte de l'environnement va être une contrainte imposée. Autant prendre les devants et anticiper, car cela représente une valeur économique pour l'avenir. La faible densité du département peut être un atout et peut se vendre si l'environnement reste attractif » (à une assemblée générale de la Mutualité sociale agricole).

Articles et communications

- 1) « La propriété foncière dans le département de la Mayenne en 1970 », *Norois* n° 75, 1972 (pp. 435 à 460).
- 2) « La terre et les marchands de bestiaux dans le département de la Mayenne », *Norois* n° 75, 1972 (pp. 481 à 500).
- 3) « L'éclatement des exploitations dans le département de la Mayenne », *Bulletin de l'association de géographes français* (BAGF) n° 397-398, 1972 (pp. 135 à 143).
- 4) « L'effacement des rayons fonciers des villes mayennaises entre 1830 et 1970 », *Norois* n° 19, 1973 (pp. 661 à 670).
- 5) « Les transformations récentes des structures foncières et les exploitations agricoles dans le département de la Mayenne », *Economie rurale* n° 98, 1973 (pp. 15 à 34).
- 6) « Observations sur la décentralisation industrielle en Ille-et-Vilaine et en Mayenne ». Compte rendu d'activités par la RCP 325 du CNRS sur « La décentralisation industrielle en France », 1975 (7 p.).
- 7) « Villes et migrations de population active dans le département de la Mayenne », *Norois* n° 86, 1975 (pp. 207 à 223).
- 8) « Déséquilibres en Mayenne. Déclin et renouveau », *Statistique et développement* n° 22, INSEE des Pays de la Loire, 1976 (pp. 1 à 29).
- 9) « L'espace agricole mayennais vu à travers la méthode Bertin », *Norois* n° 95, 1977 (pp. 405 à 413).
- 10) « Propriétaires et organisations agricoles, en Mayenne, de la fin du XIX^e siècle au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* n°4, 1981 (pp. 516 à 546).
- 11) « La décentralisation industrielle et l'emploi en Mayenne », *Cahiers du Centre de recherches : Analyse de l'espace*, Universités de Paris-1 et Paris-4, 1981 (pp. 44 à 49).

⁽⁴⁾ – Liste sans doute incomplète, surtout pour la période la plus récente.

12) « Observations sur l'évolution des zones d'activités économiques en Mayenne », *Cahiers du Centre de recherches : Analyse de l'espace* n° 1 et 2, Universités de Paris-1 et Paris-4, 1982 (pp. 46 à 51).

**Ce que Georges Macé en disait...
L'intercommunalité**

« D'abord, il ne faut pas de concurrence entre les politiques urbaines et rurales. Le milieu rural ne se sauvera que si les villes se sauvent. Dans les communes urbaines, l'intercommunalité c'est la condition d'un développement harmonieux, d'un véritable aménagement, et on ne va jamais assez vite dans ce domaine (...). Mais une intercommunalité mal maîtrisée en zone urbaine fait des dégâts, entraîne des dysfonctionnements. Pour les petites communes rurales, c'est la condition de survie. Il faut se grouper pour être la moins pauvre. Et autour d'un pôle. On ne peut plus vouloir, chacun sa salle des fêtes, sa petite usine-relais... Il faut donc aller loin dans la coopération » (entretien à Ovest-France).

13) Résumé de la thèse de doctorat d'État « Un département rural de l'Ouest : la Mayenne, l'homme, l'espace, le temps, les pouvoirs », *L'information géographique* n° 4, 1982 (pp. 165 à 168).

14) « Vingt années d'évolution démographique en Mayenne : 1962-1982. Rural profond ; rural périurbain », *Note d'information* n° 59, INSEE des Pays de la Loire, 1982 (10 p.).

15) « L'espace, les sociétés, le temps et les pouvoirs dans un département rural de l'Ouest », *Intergéo* n° 68, 1982 (pp. 59 à 65).

16) « La pauvreté en milieu rural. Observation sur l'Ouest de la France », *Noréis* n° 127, 1985 (pp. 365 à 380). Synthèse dans *Ovest-France* des 3, 4 et 5-6 janvier 1985.

17) « Deux communes de l'aire périurbaine lavalloise », *Géographie sociale* n° 2, 1985 (pp. 53 à 58).

18) *Le Craonnais, une région apte à innover*, compte rendu par le CÉAS de la Mayenne de l'intervention de Georges Macé à son assemblée générale du 2 décembre 1989 à Craon (3 p.).

19) « Les transformations économiques et humaines de la Mayenne depuis les années soixante », *Payages et sociétés : Péninsule ibérique, France, Régions atlantiques* n° 17 (travaux du Centre de géographie humaine et sociale de l'université de Poitiers), 1990 (pp. 459 à 469).

20) « La Mayenne de 1850 à 1990 », communication faite au Conseil général de la Mayenne et publiée par lui. Laval, 1990 (15 p.).

21) *Milieus ruraux et développement rural*, exposé introductif au colloque « L'habitat dans l'espace rural européen », 15 avril 1995 (7 p.).

22) « Les achats de biens fonciers par les étrangers en Mayenne », *Noréis* n° 166, 1995 (pp. 452 à 460).

23) « Une politique de développement global dans un pays de l'Ouest français », *Bulletin de l'Association de géographes français*, vol. 73, n° 5, 1996 (pp. 410 à 423). L'article concerne le Pays de Loiron.

**Ce que Georges Macé en disait
L'avenir de la Mayenne**

« Il est difficile d'anticiper. On a vu des changements radicaux s'opérer dans telle zone avec l'arrivée d'acteurs nouveaux. L'avenir dépend aussi des hommes » (entretien à Ovest-France).

Rapports

1) *L'école rurale en Mayenne*, rapport réalisé à la demande du ministère de l'Éducation nationale. Contribution de 35 pages dans le tome 1 et de 100 pages dans le tome 2.

Deux professeurs de Rennes-2 et un cofondateur du CÉAS témoignent :

Georges Macé, l'homme, son œuvre...

Nous poursuivons notre hommage par un entretien avec l'historien Michel Denis, ancien président et professeur de l'université de Rennes-2, membre du jury de thèse de Georges Macé, et avec Corentin Canévet, professeur de géographie rurale et de système d'informations géographiques (SIG) à Rennes-2, ancien collègue de Georges Macé. L'un et l'autre situent l'œuvre de Georges Macé dans le champ de la géographie française. Par ailleurs, Michel Bourdin, également cofondateur du CÉAS et parmi ses premiers administrateurs, évoque ses souvenirs personnels par rapport à un homme auquel il reconnaît devoir beaucoup.



Michel Denis : « Savant, pédagogue et citoyen »

Dans quelles circonstances avez-vous rencontré Georges Macé ?

Je crois qu'il m'a eu comme professeur lorsqu'il préparait sa licence de géographie. Je n'en ai pas de souvenirs précis. C'est lui qui me l'avait évoqué par la suite. Il a sans doute été victime de l'anonymat auquel se heurtent beaucoup d'étudiants. Je ne peux donc pas dire vraiment que c'est à ce moment que j'ai fait sa connaissance.

Les souvenirs les plus anciens que j'ai de lui, remontent à son recrutement comme assistant de géographie à Rennes-2. Il a dû assez rapidement entrer en relation avec moi du fait que, comme historien, j'avais travaillé sur la Mayenne. Nos premières relations ont porté sur la question de l'évolution du syndicalisme paysan. Je m'étais intéressé à sa naissance et lui, au rôle que ce syndicalisme paysan avait joué dans la transformation de l'espace rural en Mayenne et, en particulier, au rôle de quelques personnalités. Je pense, par exemple, à Raymond Delatouche, grand propriétaire, qui a joué un rôle tout à fait éminent dans l'histoire de la propriété rurale mayennaise, dans le développement du syndicalisme et du Crédit agricole... Georges Macé m'avait demandé si je voulais bien jeter un coup d'œil à un texte qu'il avait écrit sur le sujet. Il voulait savoir s'il s'articulait avec mes connaissances et si j'avais des observations à lui faire. C'est sans doute le plus ancien de mes souvenirs avec Georges Macé.

Nous avons également eu de longues conversations sur sa façon d'étudier la propriété foncière. Il avait entrepris ce que quelqu'un d'autre qui s'était avant lui intéressé à la propriété foncière dans la Mayenne, n'avait pas osé faire⁽⁵⁾. Georges Macé avait accepté de travailler des jours entiers sur le cadastre. C'est probablement la première source d'admiration que j'ai eue pour son travail. Il ne voulait rien avancer sans avoir une connaissance extrêmement solide de tout ce qu'il avançait. Il ne voulait pas se contenter d'impressions ou de supputations.

J'ai eu à nouveau l'occasion de vérifier dans sa thèse la scientificité de son travail. Michel Philipponneau m'avait sollicité pour faire partie du jury de thèse de Georges Macé. J'ai donc eu l'occasion en lisant sa thèse et en participant à la soutenance de vérifier la solidité de son travail. Il entretenait, en Mayenne, une extraordinaire diversité de relations qui lui permettaient d'obtenir des sources d'informations diversifiées, tant des interviews que des documents de toutes sortes. Dans le prolongement de cette qualité, je me souviens avoir souligné, lors de sa thèse, sa modestie. Il n'avait aucun souci de se faire valoir.

J'ai pu vérifier cela en le côtoyant comme collègue enseignant et non plus comme chercheur. J'ai peut-être été plus sensibilisé que d'autres à l'attitude de mes collègues dans la mesure où j'ai été président de l'université de 1976 à 1980. Cette responsabilité m'a amené à observer autour de moi. Ce qui me frappait, c'était sa conscience professionnelle et ce n'était pas pour « épater la galerie ». Je sentais que comme professeur, il était à la fois sérieux et modeste.

Il m'a apporté beaucoup et moi peu finalement. Nous avons promis lui et moi d'écrire un article à l'occasion d'un colloque pour les soixante-quinze ans de la parution du livre d'André Siegfried *Tableaux politiques de la France de l'Ouest*, colloque dont l'essentiel est paru dans la revue *Géographie sociale*. En fait, c'est lui qui l'a fait. Je devais être occupé à je ne sais quelle tâche administrative. Au moment où il fallait remettre le texte, je lui dis : « Mais on a un texte à rendre ». Il m'a répondu : « Ne vous tracassez pas, il est fait ». J'ai une dette à son égard d'autant plus que, si j'ai bonne mémoire, il me l'a montré et l'a signé de lui et de moi comme si j'avais fait quelque chose. C'est une vraie illustration de sa modestie. Il avait dû se dire que je n'allais pas respecter la date butoir prévue. Il m'a donc tiré d'embarras et sans se faire « mousser ».

⁽⁵⁾ – Référence à Jacques Le Troquer, *Recherches sur les fortunes mayennaises au début du XIX^e siècle* (mémoire de DES, Université de Rennes, faculté des Lettres – MC 38 ou 2 MI 303 aux Archives départementales de la Mayenne).



J'ai d'autres exemples et notamment celui de la façon dont il a exercé la vice-présidence du conseil scientifique. Des témoignages ont montré qu'il avait une très grande rigueur dans sa façon de diriger la politique scientifique et notamment dans la définition des pôles de recherche au sein de l'université et dans la répartition des crédits entre les laboratoires de recherche. Il avait une très grande rigueur morale. Je n'ai jamais entendu dire qu'il ait eu du favoritisme dans ses arbitrages. Je pense que cela lui avait valu le respect des collègues. Il ne cherchait pas également à faire savoir quelles étaient ses activités en Mayenne. Il ne cherchait pas non plus à améliorer sa réputation.

Voilà les premières choses qui me viennent à l'esprit et qui peuvent vous laisser entrevoir l'image que j'ai de lui. Je ne l'ai pas connu intimement mais j'ai tous ces souvenirs qui me permettent de garder beaucoup de respect et d'admiration pour lui.

Que pensez-vous que ses travaux aient apporté à la géographie ?

Je ne suis qu'un historien mais j'aime bien la géographie. Je me suis toujours intéressé à l'évolution de la discipline géographique. La géographie est une discipline qui a bien plus évolué que d'autres dans les deux dernières décennies.

La thèse de Georges Macé date de vingt ans. J'aurais tendance à dire qu'elle se rattache plus à la tradition de la géographie régionale française telle qu'elle s'était constituée au début du XX^e siècle, qu'à la géographie enseignée aujourd'hui. Ce travail est une très grande illustration de ce qu'a été la grande époque de la géographie française, l'époque où la géographie était découpée en morceaux, en départements. Cette géographie a donné de très grandes œuvres qui sont aujourd'hui des classiques.

Georges Macé avait la chance de travailler sur une région qui avait été l'objet de la thèse de René Musset sur le Bas-Maine, quasiment un siècle avant lui. Cette thèse était une grande thèse dans le style de Vidal de La Blache (début du XX^e siècle). Elle était suffisamment ancienne pour qu'entre-temps la Mayenne ait suffisamment changé. Les méthodes des géographes avaient également évolué. L'approche des sources et la façon de présenter n'étaient plus les mêmes. Il y avait notamment cette préoccupation de géographie appliquée, de géographie active, ce lien avec l'aménagement du territoire. Ce n'était pas du tout le souci de René Musset. Georges Macé pouvait, dans ce contexte, faire une grande œuvre.

Si j'ose mettre les pieds dans l'histoire de la géographie, je dirais que son ouvrage me semble plus proche de l'école traditionnelle mais avec tout de même des différences. C'est un ouvrage moins littéraire et plus scientifique – au sens de l'utilisation des méthodes mathématiques, des chiffres, des statistiques – que ne l'était l'école géographique française de la première moitié du XX^e siècle.

À mon avis, c'est seulement après une thèse comme celle-ci que les géographes français ont connu des moments de doutes sur ce que devait être la géographie et que de nouvelles façons de la concevoir sont apparues. Je ne sais pas comment Georges Macé réagissait face à cette crise de la géographie qui a abouti, dans les années quatre-vingt-dix, à des façons nouvelles et en particulier, me semble-t-il, à l'abandon de ce découpage en petits morceaux. Georges Macé était de son temps. Ce n'est pas un reproche. Il faut replacer une thèse dans son temps. Aujourd'hui, la géographie de la France n'est plus présentée comme elle l'était encore à cette époque.

Qu'a apporté Georges Macé au département de la Mayenne ?

Je trouve que Georges Macé, en rédigeant sa thèse, a offert aux décideurs mayennais et éventuellement aux citoyens, un instrument formidable de réflexion sur leur territoire... On avait un département qui avait tendance à s'endormir. La Mayenne rurale, conservatrice et royaliste s'effiloçait. Il n'y avait pas de relève prise par le développement économique. Si bien que nous avons un département qui, comme il l'explique très bien, se dépeuplait, qu'on oubliait en quelque sorte. Puis il montre bien qu'il y a un renouveau et, en même temps, qu'il n'y a pas rupture avec le passé. Moi comme historien, c'est cela qui m'intéressait. On peut contribuer à la relance économique, à la dynamique sociale sans nécessairement faire table rase de tout ce qui a précédé.

J'ai l'impression que ses travaux devaient, d'abord, permettre à ceux qui ont du pouvoir en Mayenne d'être fiers de ce qu'ils avaient accompli. Mais ils devaient également leur donner assez de recul pour adopter de nouvelles orientations.

J'ai le souvenir qu'il y avait des portraits de personnes que je connaissais et, d'après ce que j'en savais, cela me semblait bien perçu. Je pense notamment à Raymond Delatouche. L'homme est très présent dans cet ouvrage. Le titre, de ce point de vue, était très intéressant : *L'homme, l'espace, le temps, les pouvoirs*. On voit bien la géographie humaine, la géographie économique... Cela est aussi une qualité de Georges Macé. Il n'avait pas une vision sèche de l'évolution de la vie économique, de la vie sociale.

Si Georges Macé était toujours parmi nous, quels seraient ses centres d'intérêt ?

Je serais simplement tenté de dire qu'il accepterait très bien d'entrer dans une très grande pluridisciplinarité. C'est-à-dire qu'il bousculerait sans doute les frontières disciplinaires. On sent déjà dans ses travaux que cela ne le gênait pas de se comporter à la fois en historien, en mathématicien, en économiste, en sociologue et en géographe. Il avait la capacité de faire la synthèse des méthodes des différentes sciences sociales.

Il aurait également toujours le souci d'aider les collectivités territoriales et par conséquent les citoyens. Il voulait aider les citoyens à comprendre leurs problèmes, les évolutions les plus récentes, à s'inscrire dans leur territoire. Ce qu'on ne voyait peut-être pas quand on était face à l'universitaire rennais, c'est que finalement il était un citoyen engagé dans la vie politique, dans la vie publique, dans la vie économique-sociale. Je pense que c'était le résultat de son éducation d'instituteur. Dans mon esprit, il représente l'ancien instituteur qui estime avoir un rôle social à jouer, un rôle d'animateur. Il était la synthèse entre le savant (l'universitaire), le pédagogue (l'instituteur) et le citoyen conscient de ses responsabilités. Il travaillait pour la démocratie.

Corentin Canévet :

« Toujours une place importante en géographie rurale »

Dans quelles circonstances avez-vous rencontré Georges Macé ?

Dans le cadre de l'université. Il a été recruté au début des années soixante-dix comme assistant. Mais je l'ai connu avant, quand il était étudiant. J'étais plus avancé que lui dans mon cursus, ayant connu un cycle d'étude plus classique. Je devais être en maîtrise. Je l'ai donc surtout connu, par la suite, en tant que collègue pendant une trentaine d'années.

Quelle était la place de Georges Macé au sein de l'université ?

Dans les années soixante-dix, il était maître assistant. Il faisait alors des enseignements assez généraux. Ce devait très certainement être de la géographie rurale et urbaine. Il a plus enseigné la géographie urbaine contrairement à ce que pourrait laisser croire le contenu de sa thèse. De la fin des années soixante-dix à sa retraite, l'aménagement urbain était en effet sa spécialisation.

Après l'achèvement de sa thèse, il devient professeur. C'est à partir de ce moment qu'il prend une place importante au sein de l'université. Il a été directeur du département de géographie de 1982 à 1986. À cette époque, on ne parlait pas d'UFR (unité de formation et de recherche) mais d'UER de géographie (unité d'enseignement et de recherche). Ce ne sont pas les mêmes regroupements. C'est alors que j'ai le plus travaillé avec lui. J'étais responsable pédagogique. On a travaillé ensemble sur les redéfinitions des enseignements, des cursus. C'est également à cette époque que nous avons structuré la filière aménagement.

Pendant une dizaine d'années, de 1988 à sa retraite, il a été président de la commission de spécialistes pour le domaine géographie/aménagement. C'est une commission chargée du recrutement des enseignants. Sur le plan de l'université, il a également été vice-président du conseil scientifique. Durant cette période où il le présidait, a été décidée l'édification de la Maison de la recherche en sciences sociales, qui regroupe désormais l'ensemble des laboratoires relevant des départements d'histoire, de géographie, d'AES (administration économique et sociale) et de MASS (mathématiques appliquées aux sciences sociales), ce qui a constitué une avancée essentielle...

Par ailleurs, il a eu un rôle important sur le plan de l'organisation de la recherche en géographie. Car dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingts, le secteur de la recherche n'était pas très structuré.

Le fonctionnement était beaucoup plus individualiste qu'aujourd'hui. Les équipes de recherche, comme par exemple celle du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), n'existent que depuis une quinzaine d'années. Elles sont maintenant structurées et essaient de dégager des problématiques communes ou des contrats de recherche engageant plusieurs chercheurs.

Au début des années quatre-vingts, à la suite de contrats de recherche engagés par le CNRS, des équipes de chercheurs des universités de l'Ouest se sont constituées, en particulier une dite de géographie sociale composée des pôles de Nantes, Angers, Le Mans et Caen. Rennes l'a rejointe sous l'impulsion de Georges Macé qui a été le premier à s'inscrire dans le groupe de géographie sociale de l'Ouest.

Actuellement, sur le plan de la géographie à Rennes, il y a deux structures de recherche. La première est celle de géographie sociale de l'Ouest qui s'appelle le RESO (Rennes Espace et SOciété). Elle fait partie de l'ESO (Espace et SOciété) qui regroupe les chercheurs en géographie humaine des cinq universités de l'Ouest précédentes. La seconde structure travaille plutôt dans les domaines de la télédétection, du traitement d'image, de la climatologie, de la géographie physique et de l'environnement naturel. Georges Macé a été responsable de l'équipe de géographie sociale de Rennes, pratiquement jusqu'à sa retraite, jusqu'en 1996-1997.

Dans quelle école de géographie le situez-vous ?

Il appartenait à l'école de la géographie sociale. Dans ses travaux, il avait toujours une démarche rigoureuse qui s'appuyait sur des sources très précises (archives, cadastre, données du recensement...) avec une dimension historique très large, une grande utilisation des statistiques et des enquêtes, des entretiens auprès des acteurs. Il avait toujours le souci du contact humain. Pour *Agriculture durable et diversification dans l'Ouest français*⁽⁶⁾, il a

⁽⁶⁾ - ESO, travaux de l'UMR 6590, n°9, octobre 1998.

visité beaucoup d'exploitations qui s'orientaient alors vers l'agriculture biologique et la fonction d'accueil à la ferme, ceci en Mayenne mais également en Bretagne.

La Mayenne est le milieu sur lequel Georges Macé a le plus travaillé. Mais il a également apporté une connaissance beaucoup plus approfondie de l'Ouest de la France, notamment sur le milieu rural. Il a aussi beaucoup travaillé sur la Bretagne et notamment sur les décentralisations industrielles. C'est un thème qu'il avait abordé sur la Mayenne et qu'il a ensuite élargi sur la Bretagne pour un numéro spécial des *Annales des Mines*. C'était un numéro sur l'économie bretonne. Il a fait des études, par exemple, sur l'impact de Citroën dans l'Ouest de la France ou encore sur les investissements étrangers dans l'Ouest de la France et en particulier les investissements immobiliers (notamment britanniques).

Quelle était, selon lui, la place des géographes dans les collectivités ?

Il a toujours travaillé dans une perspective d'aménagement. En Mayenne, cela se voit très bien et notamment par la création du CÉAS, par ses interventions auprès des chambres consulaires. Il avait toujours une perspective de géographie appliquée au service des collectivités territoriales apportant une aide à la prise de décision. D'ailleurs, il a participé à la création du DESS aménagement et collectivités locales avec Alain Even, Jean Pihan et moi.

Quelle influence ses travaux ont-ils aujourd'hui ?

Ils ont toujours une place importante en géographie rurale, notamment ses méthodes de recherche sur le plan foncier. À la suite du recensement agricole de 1988, il a été le premier à souligner l'éclatement foncier des exploitations agricoles, phénomène qui s'est très nettement renforcé avec l'augmentation de la superficie de celles-ci entre 1988 et 2000. Ces travaux-là restent aujourd'hui des références. Sur le plan urbain, je préfère ne pas m'avancer car ce n'est pas mon domaine. Pour les Mayennais, sa thèse reste certainement un ouvrage important, notamment par son épaisseur historique.

S'il réalisait sa thèse actuellement, pourrait-il la faire de la même façon ?

Comme il était un observateur très attentif, il aurait constaté que la frontière entre le rural et l'urbain a de moins en moins de signification. Je pense donc qu'il aurait plutôt traité de la structuration des échanges ville-campagne dans des territoires comme les pays ou les bassins d'emploi. D'ailleurs, il a travaillé sur les notions de territoire par la suite. Il n'aurait pas forcément parlé de la base département. Cependant, à l'époque, le département était une approche privilégiée.

Actuellement, les personnes qui font des thèses sur le thème rural s'orientent sur un sujet plus précis traitant de l'activité agricole, de la diversification, du développement durable ; ou alors sur une perspective rurale plus large comme, par exemple, les bourgs à l'ombre de la métropole.

Si Georges Macé avait 30 ans aujourd'hui, sur quoi travaillerait-il ?

Il aimerait travailler sur de nombreux thèmes. Il privilégierait toujours le travail de terrain, les monographies et surtout les entretiens directs avec tous les acteurs ; bref une géographie humaniste, plutôt que le recours aux seuls outils informatiques par exemple... Pendant ses dernières années de recherche, il s'intéressait, entre autres, aux activités culturelles en milieu rural et urbain, à la pauvreté en milieu rural, aux modifications des systèmes de production agricoles, à la diversification.

Michel Bourdin : des « questionnements » plus que des « affirmations »

Vous avez en commun avec Georges Macé d'avoir été tous les deux cofondateurs et administrateurs du CÉAS. Est-ce par le CÉAS que vous vous êtes rencontrés ou vous connaissiez-vous avant ?



Je le connaissais avant. Nous nous sommes rencontrés en tant que correspondants de l'INSEE. Dans chacun des départements de l'Ouest, autour d'un de ses salariés, l'INSEE avait mis en place des correspondants. Ces derniers étaient susceptibles de renvoyer vers l'INSEE un certain nombre d'informations. Ils étaient des éléments de liaison entre le terrain et l'INSEE. C'est donc dans ce cadre que je l'ai rencontré. Je situe cela au début des années soixante-dix. Cela nous a amenés à mettre en commun un certain nombre de nos observations sur la Mayenne. De ce point de vue, il a beaucoup compté pour moi et, professionnellement, il m'a beaucoup appris.

La création du CÉAS est arrivée dans la foulée. Le CÉAS résulte de la rencontre de plusieurs personnes de la Mayenne dont Georges Macé faisait partie. Le CÉAS était tout à fait dans la ligne de ce qui se faisait avec l'INSEE.

Quels étaient vos objectifs en créant le CÉAS ?

Ce qui nous rapprochait et ce qui a été un peu à l'origine du CÉAS, c'était le souci d'aider le grand public à découvrir son territoire. C'était également pour nous l'occasion de vérifier si l'image que nous avions de la Mayenne était juste ou s'il fallait la compléter. En outre, nous souhaitions que les acteurs de terrain prennent en compte les réflexions que nous menions et qu'ils les utilisent localement. Le CÉAS est un mouvement d'éducation populaire, il ne faut pas l'oublier.

Quel type d'administrateur Georges Macé était-il ?

Sa préoccupation n'était pas de faire passer ses idées. Il n'était pas promoteur d'une pensée. Au contraire, il était très respectueux des observations des autres. Il intervenait plus souvent sous forme de questionnements que sous forme d'affirmations. Au CÉAS, c'était tout sauf un professeur. Comme administrateur, c'était quelqu'un qui poussait les personnes à aller plus loin...

Lorsqu'on lui demandait d'intervenir sur un sujet, il était toujours très pointu, très précis. Ces interventions étaient toujours mûrement préparées, très documentées. On sentait qu'il y avait derrière un énorme travail.

Comment définiriez-vous la personnalité de Georges Macé ?

Georges Macé s'intéressait essentiellement à la géographie humaine. C'était sa préoccupation principale et tout ce qui pouvait enrichir ses connaissances dans ce domaine l'intéressait. C'était quelqu'un qui transmettait ses compétences et ses connaissances avec beaucoup de facilité et de simplicité. Il était très accessible. De ce point de vue, il avait une capacité exceptionnelle à enrichir les autres.

Il savait également écouter et s'enrichir des connaissances des autres. Il avait rencontré énormément d'industriels, d'agriculteurs, de personnes de catégories socioprofessionnelles différentes. Cependant, il y a quelques catégories socioprofessionnelles qu'il n'avait pas bien connues et en particulier le monde salarié. Il en exprimait le regret de temps en temps. Il aurait souhaité avoir, avec les salariés, des échanges sur le monde de l'entreprise.

J'ai eu l'occasion d'avoir entre les mains un fichier d'entreprises de plus de dix salariés qu'il avait réalisé sur des cartons bristol classés dans des boîtes à chaussures. Il avait commencé à récolter des informations lorsqu'il était en licence et qu'il travaillait sur le secteur d'Évron. Il s'était donc doté très tôt d'outils extrêmement fins. Il mettait ce fichier à jour tous les ans. C'était une mine de renseignements comme on ne pouvait en trouver ailleurs en Mayenne. C'était un énorme travail de terrain. C'est à partir de là qu'il construisait un certain nombre d'argumentaires, d'observations. C'est vrai qu'on ne travaillerait plus comme cela aujourd'hui. Pour les interlocuteurs, il avait cette naïveté, cette neutralité qui faisait qu'ils lui confiaient des renseignements qu'ils n'auraient jamais voulu donner à personne d'autre. Georges Macé n'utilisait jamais ces informations dans ses écrits mais elles lui étaient précieuses pour formuler un certain nombre d'observations.

Si Georges Macé était toujours parmi nous, sur quoi porteraient ses réflexions ? Quelle serait son action auprès des collectivités, des politiques ?

Il est difficile de répondre à cette question. Autant il rechignait à faire de la prospective, autant il était imprévisible dans ses orientations. Je crois qu'il aurait aimé réfléchir davantage sur tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire. Il a estimé très tôt, avant les années quatre-vingts, qu'il était démentiel d'imaginer dix pays en Mayenne. Il trouvait cela totalement inadapté. Aujourd'hui, de fait, ce découpage est discuté...